



BULLETIN D'INFORMATION
de la
COMMUNE D'ECHANDENS



AVRIL 1982

No 2

VISAGES D'ECHANDENS (extrait d'un texte de M. Daniel Monnet)

Parler de son village est une entreprise difficile. En effet, si on ne se laisse guider que par le sentiment d'attachement qu'on lui voue, on serait enclin à le considérer comme unique en son genre.

Les armoiries de notre commune : de gueules à deux chevrons d'argent.

L'histoire de la commune d'Echandens se confond avec celle de son prestigieux château construit au XVII^e siècle sur l'emplacement d'un premier château féodal mentionné déjà au XII^e siècle. Nous en sommes tous copropriétaires depuis le 29 mai 1978, soirée mémorable au cours de laquelle le Conseil communal décidait de son acquisition. Aux Nobles d'Echandens qui s'éteignirent avant la fin du Moyen Age ont succédé les Allinges, les Loys, les Praroman, les de Crousaz, les Johannot de Genève et enfin la famille Redard.

Les cloches de notre église, sentinelle vigilante sur la colline et témoin de notre foi, sonnent très souvent le samedi après-midi pour accueillir les nouveaux couples qui choisissent notre sanctuaire pour y célébrer leur mariage.

Notre commune occupe un espace restreint à l'échelle de la planète, voire du canton 383 ha en nature de prairies, champs, cultures fruitières et vignoble, le tout cultivé avec autant d'amour que de savoir-faire. Le cru des Abbesses, sis en partie sur la commune de Denges mais propriété dans une large mesure des vigneron d'Echandens, jouit d'une solide réputation. Les faibles récoltes de ces dernières années ne permettent malheureusement pas de satisfaire une fidèle clientèle qui se recrute bien au delà de la Sarine.

En conclusion, nous redisons avec l'écrivain Jean de Müller, en pensant à notre commune :

"Si le temps est passé où nos pères pouvaient songer à bâtir une république plus grande, personne ne peut nous empêcher de faire la meilleure".

Une année s'est écoulée depuis notre dernière publication et le rendez-vous étant pris, c'est avec plaisir que nous vous rapportons les reflets de certains événements qui ont jalonné cette période. Nous vous communiquons aussi des renseignements utiles relatifs à la vie de notre village.

L'automne a été marqué par les élections communales. Notre syndic René Pointet, municipal de 1957 à 1976 puis syndic de 1976 à 1981 et M. Ulrich Giezendanner, municipal depuis 1966, n'ont pas souhaité une réélection. Ils se sont dévoués pour le bien-être de la commune et, en son nom, le Conseil communal et la Municipalité leur ont témoigné une vive reconnaissance le 18 janvier 1982, lors d'une petite réception empreinte de chaleur et de sympathie, en toute simplicité.

Dès le 1er janvier 1982, les principaux responsables de la commune sont :

Conseil communal	: Président	M. William Anhorn (élu par le Conseil pour une année, rééligible une deuxième année)
	Secrétaire	M. René Pfiffer (élu par le Conseil pour la durée de la législature 1982 - 1985)

Municipalité :

Syndic, administration générale, finances		M. Jean-Marc Diserens
Vice-président, urbanisme, bâtiments, épuration		M. Georges Dutoit
Domaines, parcs et promenades, sports, voirie		M. Guy Richard
Instruction publique, cultes, sécurité sociale		Mme Denise Saxod
Routes, police, services industriels		M. Philippe Martin
Greffe municipal	: Secrétaire	M. René Laydu
	Boursière	Mme Simone Chambaz
	Police	M. Freddy Nicoulaz

Commission scolaire	: Président	M. Jean-Claude Rochat
	Secrétaire	Mme Françoise Demont

Cdt corps sapeurs-pompiers
et chef protection civile M. René Chambaz

Le bureau communal est ouvert de 8 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

Au 31 décembre 1981, la population d'Echandens était composée de :

875 vaudois, 749 confédérés, 259 étrangers, soit au total 1883 personnes.
Nous avons une augmentation de 55 unités par rapport au 31 décembre 1980.

En ce début d'année, nous avons le plaisir de fêter deux nonagénaires
Mesdames Elise Michon et Marguerite Golaz. Le traditionnel fautueil leur est
offert.

LE BILLET DU SYNDIC

Le temps morose de ce dernier samedi d'hiver (20.3.1982) se prêtant plus à la réflexion qu'à la cueillette des petites fleurs, m'incite à rédiger mon premier "billet du syndic". Cette grisaille propice à la grippe semble aussi atteindre notre économie. La conjoncture suisse va encore se refroidir, titre 24 Heures du 19.3.82.

Et pourtant à ce jour, notre commune ne connaît qu'un seul chômeur, victime plutôt de la saison que du manque de travail, ce qui nous réjouit pleinement.

Au seuil de cette législature 1982 - 1985 je tiens à remercier officiellement les électrices et électeurs qui se sont rendus aux urnes en octobre et novembre derniers lors du renouvellement des autorités communales (Conseil communal et pour la première fois par le peuple, la Municipalité).

Après bientôt 3 mois de fonctions, je crois pouvoir affirmer que votre exécutif est composé d'une équipe homogène, qui discute certes et trouve des solutions qui devraient convenir, non pas à chacun, c'est impensable, mais au plus grand nombre des administrés.

Aussi je profite de ces quelques lignes pour dire ma gratitude à mes collègues pour le travail qu'ils accomplissent dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Dès l'automne 1981, la salle de gymnastique a été mise à disposition des écoles et des sociétés sportives. Il semble que tous sont satisfaits de cet instrument, favorable à l'épanouissement, par la culture physique. Quelques problèmes d'intendance, d'ordre mineur ont surgi, ce qui est normal durant les premiers mois d'exploitation. Que tous les utilisateurs soient ici remerciés de respecter le règlement.

Quant aux travaux qui incombent à vos autorités durant ce premier semestre de 1982, ils sont nombreux et malheureusement tous urgents, je pense notamment: au trottoir de la nouvelle poste, à la pose définitive des feux au carrefour de la gare, aux travaux de finition du nouveau terrain de football situé en "Rueyres", à l'aménagement du territoire, à l'agrandissement du cimetière, etc.

Pour faciliter nos relations, je suis à votre disposition sur rendez-vous le mardi après-midi de 13h.30 à 18h.

En terminant, à tous je souhaite la joie de vivre à Echandens, dans une ambiance villageoise fraternelle.

Jean-Marc Diserens, syndic

ADMINISTRATION GENERALE

Le plan des zones est en voie de réalisation. L'enquête publique a fait naître quelques oppositions que la Municipalité examine présentement. Ce plan devrait être soumis au Conseil communal d'ici au 30 juin 1982.

Une salle de gymnastique et trois classes supplémentaires viennent heureusement compléter le complexe scolaire construit en 1974. L'inauguration et des journées "portes ouvertes" ont eu lieu à fin octobre 1981.

Le 16 novembre 1981, la Municipalité a présenté au Conseil un préavis concernant l'agrandissement du cimetière actuel et la création d'un colombarium. Un crédit de fr. 180'000.- a été accordé à cet effet. Les travaux commenceront cette année.

Avec l'octroi d'un crédit de fr. 50'000.- par le Conseil, la Municipalité doit étudier en 1982 la création d'un abri collectif de protection civile avec locaux pour pompiers et de voirie. La réalisation interviendra en 1983 - 1984 selon les possibilités financières.

Le nouveau terrain de football, "En Rueyres", sera terminé dans le courant de l'année.

L'aménagement du carrefour de la Poste est aussi sur le métier. Avec l'ouverture de la nouvelle Poste, un trottoir sera aménagé, l'installation de la signalisation lumineuse deviendra définitive.

En conclusion de ce chapitre, la Municipalité consciente de la confiance qui lui est témoignée, gère le ménage communal avec prudence et présente un budget

équilibré. Elle ne peut éviter, cependant, l'augmentation de certaines charges imposées par l'évolution de l'indice du coût de la vie, le transfert de certaines charges nouvelles de l'Etat sur les communes.

LE CONSEIL COMMUNAL

Se réunit 4 à 5 fois par année. Ses séances sont publiques, l'ordre du jour est affiché aux piliers dix jours avant le date de convocation. Les préavis municipaux peuvent être consultés au greffe communal dès leur réception par les membres du Conseil; les rapports des commissions et le procès-verbal peuvent être consultés après leur acceptation par le Conseil communal.

La participation aux élections et votations a toujours été le souci des présidents. En 1981, la participation des 1'100 électeurs et électrices a été de 29 % sur l'année. Ce chiffre peut être amélioré ? Nous vous rappelons les jours et heures d'ouverture du bureau électoral situé au sous-sol de l'ancien collège :

le vendredi de 19h.30 à 20h.30

le samedi de 19h.30 à 20h.30

le dimanche de 10h.00 à 12h.00

D'autre part, vous avez la possibilité de voter par anticipation, par correspondance et à domicile pour les malades. M. René Laydu vous renseignera volontiers (tél. 89 15 25).

AU CHAPITRE DES ECOLES

Le groupement scolaire Denges-Echandens a été créé par les municipalités des deux communes. Il permet d'équilibrer les effectifs, d'obtenir la majorité des classes avec un seul degré. Il en découle cependant l'inconvénient que certains enfants d'Echandens doivent se rendre au collège de Denges et vice versa. A ce propos, nous remercions les parents de leur compréhension. La signalisation lumineuse protège maintenant le passage des piétons au carrefour de la Poste. C'est un réel soulagement pour les autorités et la commission scolaire.

Avec l'ouverture de trois nouvelles classes, suite à la construction de la salle de gymnastique, Echandens dispose de 11 classes. 220 enfants y sont répartis. 115 élèves fréquentent les 6 classes de Denges, soit au total 335 enfants pour le groupement. La prévision pour la rentrée en août 1982 est de 345 enfants, moins les promus au collège secondaire et en primaire supérieure, soit en principe, un effectif plus réduit.

Les écoles représentent le 31,32 % des charges de la commune au budget 1982.

La commission scolaire, nommée par la Municipalité, est chargée de l'administration et de la surveillance des écoles. D'une manière générale, elle s'assure que la loi et le règlement soient appliqués, notamment en ce qui concerne la fréquentation scolaire. Elle procède aux examens annuels tels qu'ils sont organisés par le Département et décide de la promotion des élèves avec le préavis des maîtres. Elle organise les classes de façons à maintenir un effectif raisonnable dans les différentes volées. Elle visite les classes, veille sur le travail et la ponctualité des maîtres, le comportement et l'application des élèves.

La secrétaire se tient à la disposition des parents et du corps enseignant tous les lundis de 15h.30 à 18h.00 au vieux collège de Denges.

VENEZ, PARTICIPEZ

Le vie, à Echandens, s'écoule au rythme de la Venoge voisine, tranquille la plupart du temps. Les activités sont néanmoins nombreuses, les possibilités d'intégration réelles. S'intéresser à la collectivité, participer à la vie publique procurent bien des satisfactions et des joies. Jeunes ou moins jeunes, vous pouvez toutes et tous être concernés.

Pasteur, prêtre, syndic sont toujours prêts à vous accueillir et à vous renseigner, à recevoir vos suggestions. Nous vous donnons maintenant quelques aspects de la vie communautaire qui s'est enrichie, depuis notre dernier bulletin, grâce aux possibilités offertes par notre nouvelle salle de gymnastique en particulier.

CENTRE MEDICO-SOCIAL DE LA REGION MORGIENNE

La permanence d'information est à votre disposition à la place St-Louis 2 à Morges, tél. 71 63 63. Cette institution comprend un certain nombre de services sociaux publics et privés, dont le service d'aide familiale, le service d'aide au foyer et Pro Senectute, les assurances AVS-AI, les infirmières scolaires, etc.

Mme Mathilde Wahli, toujours dévouée, visite les personnes du 3ème âge, organise un transport s'il y a lieu, assure la liaison avec les infirmières domiciliées à Echandens. Elle répondra volontiers à toutes vos questions. (tél. 89 09 04)

M. Nicoulaz (tél. 89 06 38) préposé à la police, est également à votre disposition. Il s'occupe, en particulier, de l'affiliation obligatoire à une caisse-maladie des mineurs, apprentis, étudiants et des personnes âgées disposant de revenus modestes.

SOLEIL D'AUTOMNE

Dès l'âge de l'AVS tout le monde en fait automatiquement partie ! Deux fois par année, les aînées et les aînés des villages de Denges et d'Echandens se retrouvent pour un thé à la grande salle d'Echandens avant Noël et pour une sortie en car au mois de juin. Nos aînés sont des gens heureux, actifs; ces deux rencontres leur suffisent mais ils y font honneur. La participation est toujours de 100 à 120 personnes !

Pour tout renseignement : Mme Laubscher, tél. 89 26 33

GYMNASTIQUE DU 3ème AGE

La gymnastique, qui est un besoin pour les jeunes, devient une activité bénéfique pour les plus âgés, tant sur le plan physique que sur le plan moral.

Par le mouvement, le travail du coeur est stimulé, l'irrigation sanguine des tissus et des organes améliorée. D'autre part, une bonne respiration apporte de l'oxygène à toutes les cellules du corps, assurant ainsi le bon fonctionnement de tout l'organisme.

Voici les objectifs que s'est fixée la gymnastique pour le troisième âge :

- Entraînement de la mobilité des articulations et affermissement de la musculature par des exercices de maintien et des exercices au sol
- Entraînement de la respiration par des exercices respiratoires adéquats et une gymnastique respiratoire (selon la méthode Clara Wolf)
- Amélioration de la circulation sanguine surtout dans les extrémités grâce à certains exercices et à l'aide d'auto-massages
- Stimulation de l'ensemble du système circulatoire grâce à certains exercices, évolutions et danses
- Entraînement de l'adresse et des réflexes à l'aide d'exercices avec balle élastique, petite balle, jeux, etc.

Déroulement d'une leçon (le mercredi de 14h.30 à 15h.30 à la salle de gymnastique) :

Mise en train en musique pour se chauffer un peu et quelques exercices de gymnastique respiratoire.

Puis, une suite d'exercices en musique avec engins à main.

Ensuite, assis sur les bancs suédois, l'accent est mis sur le travail de toutes les parties du corps : nuque, cou, articulations des doigts, poignets, coudes, épaules, orteils, chevilles, genoux, hanches, tout y passe !

Enfin, quelques exercices au sol avec respiration pour assouplir le colonne vertébrale et affermir la musculature abdominale.

Un jeu ou plus volontiers une danse termine joyeusement la leçon.

Pour tout renseignement : Mme Lucette Combe, tél. 71 10 27

GYMNASTIQUE MERE-ENFANT

Depuis l'automne 1981, ce cours a vu le jour dans la nouvelle salle de gymnastique le lundi de 16h. à 17h. Il a beaucoup de succès.

Il faut voir ces mères avec quel plaisir ils gambadent sur les divers engins, et les jeux de groupe les dégourdissent étonnamment.

C'est une joie pour la mère de sentir son enfant si proche et en même temps devenir plus indépendant pour un bon départ à l'école enfantine.

Pour tout renseignement : Mme Marianne Zanolin, tél. 89 40 80

BIBLIOTHEQUE

Elle est située au château, dans l'Orangerie. Elle est ouverte à tous les enfants jusqu'à 16 ans, les mardis et vendredis de 15h.30 à 17h.30.

Le choix s'élargit d'année en année, donc de belles heures en perspective !

Pour tout renseignement : Mme B. Menetrey, tél. 89 41 07

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES - APE

Le groupe APE Echandens-Denges comprend une soixantaine de familles qui veulent se tenir au courant du système scolaire et de ses évolutions dans notre canton et reçoivent, à cet effet, un "Bulletin de l'APE" trimestriel.

Sur place, chaque année scolaire, un certain nombre d'activités sont organisées. Cette année :

- Cours d'initiations à la mathématique moderne
- Atelier de guitare et de bougies
- Vente-échange de matériel de sports d'hiver
- Groupes de réflexions et de discussions sur les 4-8 ans, animés par une psychologue
- Exposé-débat et film vidéo sur le jeu et les jouets aux différents âges de l'enfant
- Après Pâques, nous participerons à une vente-échange de jouets à Lonay et au projet de décoration du préau du nouveau collège d'Echandens.

Les nouveaux membres et les collaborateurs sont accueillis avec joie.

Pour tout renseignement : Mme Laurence Martin, Présidente, tél. 89 09 84

COMMISSION CULTURELLE

La commission culturelle créée en 1977, avec l'appui de la Municipalité poursuit son activité.

En juin 1981, elle organise la "désormais" traditionnelle sérénade dans la cour du château. La pluie étant au rendez-vous, la salle communale abrita, fort bien d'ailleurs, le public ravi d'entendre le Quatuor Moeckli et Corinne Coderey, comédienne dans "poèmes et musique".

A fin août 1981, elle met sur pied, avec l'aide des sociétés locales, une deuxième fête au château. Elle propose une opérette d'Offenbach "Monsieur Choufleuri", interprétée par l'Ensemble Lyrique de Suisse Romande, sous la direction de J.-F. Monot, suivie d'un buffet villageois dans le parc et le caveau du château. Ces deux soirées remportent un immense succès et tout le village est de la fête.

En février 1982, pour changer une nouvelle fois de genre, elle invite le "Vufflens Jazz Band" à se produire à la salle communale. Cette soirée-cabaret enchante les amateurs de jazz style New Orléans. Hélas, une cinquantaine de personnes seulement ont assisté à ce concert.

Les prochaines manifestations musicales prévues sont : un concert de la Fanfare d'Ecublens et bien sûr la sérénade au château, au mois de juin.

Cette année encore, la Commission Culturelle projette un travail de création collective pour la décoration et l'animation du préau du nouveau collège. Les enseignants, les enfants des écoles et (il faut l'espérer) de nombreux habitants du village vont tout mettre en oeuvre pour remplacer certaines dalles en béton lavé par des mosaïques colorées qui formeront de grands jeux de société (marelle, jeu de l'oie, jeu de charet, etc.).

D'autre part, la Commission Culturelle a l'intention d'organiser cet automne une exposition qui réunirait des oeuvres de tous les artistes et artisans d'Echandens.

En vue de la mise sur pied de cette exposition, elle prie toutes les personnes (professionnels et amateurs) désirant y participer d'en informer par écrit Mme Raymonde Moeckli, rue du Saugey 1, 1026 Echandens.

Pour tout autre renseignement ou suggestion : Mme Raymonde Moeckli, présidente, tél. 89 17 25

SOCIETE DE COUTURE

Elle est ouverte à toutes, jeunes et moins jeunes. Le bénéfice de ses actions est versé à des organisations charitables suisses et à Lambaréné. Les réunions ont lieu de novembre à mai, tous les 15 jours, en principe un lundi sur deux, au château. La majeure partie de la réalisation des travaux est faite à domicile. La société de Couture organise la Vente de la Paroisse protestante qui a lieu traditionnellement le samedi, veille de la Fête des Mères, soit cette année le 8 mai. Fleurs et pâtisseries le matin, jeux pour les enfants, comptoirs de vente des réalisations de l'hiver et en soirée le souper et la tombola.

Pour tout renseignement : Mme M. Wahli, présidente, tél. 89 09 04

ALLIANCE SUISSE DES SAMARITAINS - SECTION D'ECHANDENS ET ENVIRONS

Depuis plus de 15 ans, ses membres actifs s'efforcent de maintenir leurs connaissances sanitaires en matière de secourisme et soins à domicile par des exercices, cours et autres activités concrètes. Quelques personnes font même des piqûres, toilettes, etc. Au service de tous, c'est la devise des samaritaines et samaritains pour autant qu'ils sachent qui a besoin d'aide !

Bienvenue aux intéressés !

Pour tout renseignement : Mme L. Rosselet, tél. 89 21 83

VOLLEY-BALL FEMININ

L'équipe féminine de volley-ball Denges-Echandens existe depuis un peu plus de 5 ans.

Les entraînements ont lieu le mardi de 20h. à 21h.45 à la salle de gymnastique d'Echandens. Cette société accueille volontiers de nouveaux membres et vous invite à venir encourager ses équipes lors des matchs et tournois. Par exemple : le 4 mai à Echandens contre l'équipe de Mézières, le 16 mai le tournoi de Montreux et en septembre les tournois d'Ecublens et du Mont.

Mme Laurens vous renseignera volontiers : tél. 89 22 96

VOLLEY-BALL MASCULIN

Le Volley-ball masculin est une jeune société qui s'est constituée en automne 1981. Elle s'est fixée pour but, dans un premier temps de défendre les couleurs d'Echandens dans les différents tournois régionaux voire, à plus long terme, en championnat.

Le club porte actuellement son effort dans la recherche de nouveaux membres intéressés par ce beau sport. Les entraînements ont lieu à la salle de gymnastique dès le 22 avril 1982 le jeudi de 19h.45 et 21h.45.

Pour tout renseignement : J.-M. Laurens, tél. 89 22 96

SECTION PUPILLETES DENGES-ECHANDENS

Elle groupe des fillettes de 6 à 14 ans et sous l'égide Jeunesse et Sports des jeunes filles de 14 à 20 ans.

Créée en 1976, elle connut un tel succès, qu'elle demanda un appui auprès de la section gym dames de Denges, ceci après deux ans d'autonomie. Voilà donc ces septante jeunes filles bien épaulées !

Au vu de cette affluence bien sympathique, les leçons hebdomadaires ont été "programmées" de la façon suivante :

pupillettes

Salle de Denges	6- 7 ans	lundi	16h. à 17h.
" "	8-11 ans	vendredi	16h. à 17h.
" "	12-14 ans	vendredi	17h. à 18h.

jeunesse et sports

Salle d'Echandens	14-20 ans	mardi	18h. à 19h.30
-------------------	-----------	-------	---------------

L'activité s'étend également à une participation active aux fêtes régionales, aux concours intersections, aux soirées, etc.

Afin d'occuper le côté artistique des pupillettes et aussi des monitrices, la Fête des Vendanges de Morges est choisie pour démontrer, avec succès, les talents de ces jeunes.

Pour tout renseignement : Mme M. Rouault, tél. 89 18 05

JEUNES GYMNASTES DENGES-ECHANDENS

En 1976, une section pupilles et pupillettes de Denges-Echandens a été créée. Une année plus tard, les filles rejoignaient la gym-dames alors que les garçons continuaient sous l'appellation "Les Jeunes gymnastes Denges-Echandens". En 1980, la société a pris un nouvel essor. Les jeunes athlètes sont formés par M. Michel Leuba d'Epalinges, depuis 4 ans dans la société.

Depuis 2 ans, le nombre de jeunes gymnastes a presque doublé. La section compte 51 garçons dont 40 environ suivent assidûment les entraînements le jeudi de 17h. à 18h.15 pour les 6-10 ans et de 18h.15 à 19h.30 pour les 11-16 ans, à la

nouvelle salle de gymnastique d'Echandens. L'entraînement du lundi, de 17h. à 19h. à la salle de Denges, a été suspendu temporairement, faute de moniteur. Avis aux amateurs !

En 1982, nous avons organisé un souper familial le 6 mars. Nous participerons au triathlon de Préverenges, à la Régionale du Mont s/Lausanne, à un week-end récréatif à Leysin et à divers concours intersections. A la fin de la saison, un concours interne permettra de concrétiser les efforts de chacun.

La prochaine étape sera le rapprochement avec les pupillettes afin de former une seule société.

Parents d'Echandens, si vous souhaitez vous aussi que vos enfants jouissent d'une santé physique et morale, prenez contact avec l'un des membres du comité, soit :

M. Gilbert Yersin, président, tél. 71 70 30
Mme Marylise Bezençon, secrétaire, tél. 89 29 66

TENNIS CLUB LA VENOGÉ

Fondé en 1978, inauguré en 1980 le TC la Venoge entame ainsi sa troisième saison. Sur ces trois courts en terre battue munis d'un éclairage et contre son mur d'entraînement double-face lui aussi éclairé, environ 220 membres actifs adultes et 110 juniors trouvent de bonnes conditions pour pratiquer leur sport dans un cadre de verdure. Des aménagements de végétations vont encore le rehausser ce printemps. Le club-house avec vestiaires, douches et toilettes offre toutes les commodités et permet de partager le verre de l'amitié.

Les habitants d'Echandens désireux de faire partie du TC La Venoge sont les bienvenus en tout temps.

Pour tout renseignement : R. Vogel, président, tél. 89 31 12

SOCIÉTÉ DE TIR DENGES-ECHANDENS

La société de tir Denges-Echandens, comme son nom l'indique rassemble les tireurs des deux villages. Elle compte un peu plus d'une centaine de membres qui effectuent leurs exercices au stand intercommunal des Effoliez à Echandens. Nous organisons 3 demi-journées de tir, aux mois de mai et juin, pour les tirs obligatoires et un tir de clôture à fin août. Ce dernier est plus spécialement réservé au tir sportif.

Le tir sportif, soit les passes internes du plan de tir de la société, le championnat de groupes (24 et 25 avril) et le tir en campagne (22 et 23 mai) restent notre but principal. Malheureusement nous comptons seulement environ vingt tireurs qui participent à ces exercices.

La sortie officielle de notre section aura lieu le samedi 26 juin; nous irons participer au tir cantonal valaisan. Nous saisissons l'occasion d'encourager tous à venir grossir nos rangs lors des manifestations citées plus haut.

Pour tout renseignement : Marcel Rossier, président , tél. 71 35 17
René Chambaz, responsable des tirs, tél. 89 34 21
Luc Martin, secrétaire, tél. 89 34 21

Nos activités sont très diverses : participation aux cultes, chants dans les rues le matin de Noël, camps de travail, sans oublier la musique, la nature et le sport. C'est en effet sous le signe des contacts humains que l'on pourrait placer ce groupe. Vous souvenez-vous de notre lère marche paroissiale (la 2ème arrivera avec la douceur du printemps) où nous avons pu échanger nos différents points de vue sur la conception de la vie ?

Nous voulions échapper au morne quotidien et avoir une vie digne de notre jeunesse et de notre soif de connaissances. Grâce à nos activités nous y parvenons alors, bienvenue à ceux qui veulent se joindre à nous, le vendredi soir au centre paroissial de Lonay.

SOCIETE DE JEUNESSE

Punks, rockers, voyous, casseurs ...

Tels sont les termes les plus courants pour "classer" notre belle jeunesse. Belle Jeunesse. Il nous est impossible de trouver une autre image pour présenter notre société : soirées culturelles à création poétique, dissertations autour d'une tasse de tisane (verveine de préférence), telles sont nos activités ... accessoires.

En résumé, nous sommes une équipe de copains et copines d'environ 15 membres, comme la Venoge, tranquilles et pas bien décidés.

Nous nous retrouvons le vendredi soir pour se rencontrer d'abord, pour fixer des manifestations ensuite, telles que : pièces de théâtre, soirée cabaret, bals, participation à diverses activités organisées par d'autres Jeunesses. Nous prenons aussi une part active à l'Abbaye. En fait, tout une brochette de buts qui nous permettent de travailler en nous divertissant et en apprenant à mieux nous connaître.

Nous profitons également, grâce à ces quelques lignes, d'informer les jeunes du village de 16 ans et plus, que notre société est ouverte à chacun, pour autant que les personnes intéressées soient armées en bonne humeur et d'idées nouvelles qui nous apporteraient un rien de fraîcheur juvénile et printanière ...

Pour tout renseignement : Jean-Michel Isoz, président, tél. 89 18 77

ABBAYE DES AGRICULTEURS - ECHANDENS

Elle a été fondée en 1803. Elle est membre de la Fédération des Abbayes Vaudoises et organise tous les trois ans un tir et une fête de trois jours, soit la prochaine : les 13, 14 et 15 août 1983.

Cette fête permet à la population de fraterniser dans une ambiance sympathique et détendue.

L'assemblée générale ordinaire annuelle se déroule le premier dimanche de février à 14h.00 à la Grande Salle où les nouveaux membres peuvent être admis moyennant demande écrite adressée au Conseil.

Les joies du tir et de l'amitié font de la société de l'Abbaye des Agriculteurs un maillon essentiel de la grande chaîne de l'amitié entre les citoyens d'Echandens.

Pour tout renseignement : M. Alfred Etter, abbé-président, tél 89 19 67

SOCIETE DE CHANT "LA RECREATION"

Ce chœur d'hommes chante et se récréé, comme son nom l'indique, en collaboration avec "La Riveraine" de St-Sulpice sous la direction de M. Jacques Turrian.

Il participe tous les deux ans au Giron de la Venoge dont le prochain se déroulera en 1983 à Sullens et donne chaque année une soirée dans le courant de mars.

Les répétitions ont lieu dès octobre le jeudi soir à Echandens et à St-Sulpice en alternance. De nouveaux membres seraient les bienvenus afin de maintenir et cultiver l'art choral dans notre localité.

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à M. René Laydu, secrétaire, ou auprès des membres de "La Récréation".

ET N'OUBLIEZ PAS

- que Mme Isabelle Favre, Saugey 6, tél. 89 17 47, titulaire du certificat fédéral de contrôle des champignons est toujours à votre disposition, gratuitement, pour contrôler votre cueillette
- que la lessive sans phosphate et azurant, mise au point par M. Hoch, habitant d'Echandens, est toujours en vente dans les trois commerces du village.
- que la décharge communale est ouverte aux habitants d'Echandens le mercredi de 14h. à 16h. et le samedi de 10h. à 12h. Un contrôle est effectué par le personnel communal.
- que le ramassage du verre se fait le premier mardi de chaque mois
- alors que le papier est ramassé le deuxième mardi de chaque mois
- d'utiliser le bac de récupération des huiles usées, installé sur la place du village, près du local de voirie
- de vous joindre aux festivités communales des différentes sociétés qui se sont présentées à vous dans ce bulletin
- de participer à la fête nationale du 1er août
- d'exercer vos droits politiques

ET POUR CONCLURE, DE VOUS SOUVENIR QUE VOUS HABITEZ UN VILLAGE QUI A UNE AME, UN COEUR, ALORS A VOUS ...